

« Entrez dans la boucle »

Les entreprises du Genevois français mutualisent et valorisent leurs ressources

Porté par le Pôle métropolitain depuis 2022, le dispositif « Entrez dans la boucle » accompagne les entreprises du Genevois français vers une économie circulaire locale, collaborative et créatrice de valeur.

Face aux enjeux environnementaux et économiques, les entreprises sont toujours plus nombreuses à rechercher des solutions concrètes pour optimiser leurs ressources, réduire leurs déchets et maîtriser leurs coûts. C'est dans cette dynamique qu'a été lancé en 2022 le dispositif "Entrez dans la boucle", porté par le Pôle métropolitain du Genevois français, avec l'appui des intercommunalités du territoire. Pensé comme un outil d'économie circulaire et solidaire de proximité, "Entrez dans la boucle" propose aux entreprises un double accompagnement. D'une part, un suivi individuel, permettant d'identifier leurs flux de ressources - matières premières, énergie, eau, ressources humaines, équipements ou foncier - et d'optimiser leur utilisation. D'autre part, une dynamique collective, en intégrant un réseau d'entrepreneurs voisins afin de faire émerger des synergies concrètes et adaptées aux besoins locaux.

Des clients supplémentaires

L'objectif est clair : mutualiser les ressources, favoriser le réemploi des matières afin de diminuer les déchets, tout en inscrivant ces actions dans une approche positive, génératrice d'économies et de valeur ajoutée environnementale et sociétale pour les entreprises. Une logique qui fait ses preuves : selon l'ADEME, 50 % des entreprises ayant engagé une démarche d'économie circulaire ont pu bénéficier de nouveaux clients grâce aux synergies créées. Concrètement, le dispositif s'appuie sur une méthodologie progressive.

Après un état des lieux individuel réalisé par des bureaux d'études, chaque entreprise reçoit un cahier de recommandations personnalisées. Les données collectées orientent ensuite des ateliers de synergies, permettant d'identifier des axes de travail communs.

Près de 100 établissements répartis sur 7 communautés de communes et d'agglomération sont engagées dans ce dispositif. Pour 2026, 40 nouvelles entreprises issues de deux nouvelles collectivités rejoindront le dispositif. À titre d'exemple, sur les territoires de Thonon Agglomération et de la Communauté de communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance, la démarche s'est structurée autour des zones d'activités de Vongy et de Publier, avec aujourd'hui 37 structures engagées, parmi lesquelles des entreprises, mais aussi des associations, un Ehpad, un lycée et des collectivités. Les premières synergies se concrétisent : échanges de cartons et de palettes, réemploi de matériaux, mutualisation



Atelier synergies, thème "cartons", Velsol France

de services ou encore mise en place de plans de mobilité employeurs inter-entreprises.

"Entrez dans la boucle" favorise aussi une meilleure interconnaissance entre acteurs locaux, le partage de bonnes pratiques et la construction de solutions collectives.

En facilitant les coopérations inter-entreprises et en accompagnant les transitions à l'échelle locale, le dispositif s'affirme comme un levier structurant de l'économie circulaire dans le Genevois français, au service des entreprises et des territoires. ■

Témoignage

Palmyre Thuillier, Chargée de mission RSE – Papeteries du Léman (Publier)

« Nous avons intégré la démarche avant tout pour rencontrer d'autres entreprises du territoire. Ces échanges favorisent la création d'un réseau, une meilleure compréhension des réalités du monde de l'entreprise et de l'industrie, ainsi que le partage d'expériences concrètes autour des enjeux de transition écologique. »

Aujourd'hui, les axes de travail qui nous intéressent particulièrement concernent la mobilité douce à travers le plan de mobilité entreprise, le recyclage des équipements de protection individuelle et la gestion ainsi que la valorisation des films plastiques. »

En savoir plus : genevoisfrancais.org/economie-circulaire